

Diplôme de Comptabilité et de Gestion Alternance 2^{ème} et 3^{ème} année

• Présentation du diplôme

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable (passage au système LMD). Il donne le grade de licence et confère 180 ECTS (Crédits Européens).

• Objectifs de la formation

Le Diplôme de Comptabilité Gestion forme des professionnels des métiers du chiffre capables d'interpréter et d'exploiter des informations financières à des fins de gestion interne et de satisfaction aux obligations légales et réglementaires.

• Compétences visées

A l'issue de la formation, le professionnel est en capacité de :

- Analyser et interpréter les opérations courantes et les enregistrer dans le système d'information comptable
- Produire les états financiers de petites structures, ainsi que les déclarations fiscales et sociales correspondantes
- Produire les informations utiles à la gestion
- Prendre ou conseiller des décisions financières, par exemple, en matière de trésorerie, d'investissement ou de crédit clients.

• Contenu de la formation

Epreuves enseignées en 1^{ère} année DCG cycle alternance :

UE 2 : Droit des sociétés et des groupements d'affaires

UE 4 : Droit fiscal

UE 10 : Comptabilité approfondie

UE 12 : Anglais des affaires

Epreuves enseignées en deuxième année DCG cycle alternance :

UE 3 : Droit social

UE 6 : Finance

UE 7 : Management

UE 11 : Contrôle de gestion

• Moyens pédagogiques et techniques

- Les apprenants bénéficient d'un environnement numérique leur permettant de suivre l'actualité administrative de la formation mais également d'organiser leurs apprentissages.
- Des espaces de professionnalisation adaptés sont utilisés pour faciliter la pédagogie : salles de créativité pour la pédagogie par projet, laboratoires de langues, salles informatiques

• Modalités d'évaluation

Les épreuves du DCG (Diplôme national) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription. Elles ont lieu chaque année de fin mai à fin juin.

- **Obtention du diplôme**

L'obtention du diplôme emporte la validation de l'ensemble des blocs de connaissances et compétences.

- **Équipe pédagogique**

Responsable pédagogique : Nathalie ORCEL

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'experts métiers. Un tuteur est affecté à chaque apprenant pour la durée de la formation.

- **Déroulement de la formation**

- Dates de formation : du 01 septembre 2022 au 30 juin 2024
- Nombre d'heures de formation : 1036 heures d'enseignements généraux, professionnels, technologiques, de projet tuteuré encadré et 56 heures d'accompagnement ou travail personnel
- Rythme d'alternance : 2 jours en centre de formation / 3 jours en entreprise
- Lieu de formation : IUT2, 2 Place Doyen Gosse, 38000 Grenoble
- Accessibilité : Le service accueil handicap (SAH) de l'Université Grenoble Alpes accompagne et aide pour l'organisation et le bon développement des études. Un référent Handicap est nommé à l'IUT2. Les bâtiments sont accessibles aux personnes en situation handicap.

- **Tarif**

Gratuit pour les alternants.

Contrat d'apprentissage :

Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.

Employeur public : Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge totale du coût de la formation via le CNFPT. Les structures relevant des fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation.

Contrat de professionnalisation : 9 479,40€, soit 1036 heures à 9,15€

- **Publics ciblés**

Le candidat doit être titulaire d'un BTC CGO ou d'un DUT GEA option FC ou posséder déjà les épreuves 1, 5, 8, 9 et 12 soit pour les avoir réussies, soit par dispense ou avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion pour accéder à la préparation au DCG en alternance.

- **Candidature et conditions d'admission**

Le dépôt des candidatures se fait en ligne sur l'application E-Candidat.

Le candidat doit être titulaire d'un BTC CGO ou d'un DUT GEA option FC ou posséder déjà les épreuves 1, 5, 8, 9 et 12 soit pour les avoir réussies, soit par dispense ou avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion ou d'une reconnaissance des acquis personnels et professionnels (VAPP).

L'admission se fait sur dossier et entretien.

Contacts

Responsable pédagogique :
nathalie.orcel@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique :
iut2-cpec@univ-grenoble-alpes.fr

Cette formation est portée par le CFA UGA
iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr